

CONSEIL MUNICIPAL du 7 mars 2025

Présents : Mmes Soulier, Boulet, Falvet, Motescu, Marliac, MM. Chauvel, Crozatier ;

Pouvoir : Mme Amarger à Mme Soulier

Excusés : M. Armand

Validation du PV CM antérieur : validé

Ordre du jour :

1- Délibérations relatives aux demandes du Fonds Cantal Solidaire 2025, 2026, 2027

Demandes de l'assainissement du bourg (2025) puis voirie du bourg (2026) et enfin voirie sur la commune (2027).

Votées à l'unanimité

2- Délibérations relatives à la signature des 2 conventions avec Engie Green

2 conventions sont visées.

- Convention relative au droit de passage des câbles + utilisation de la voirie (pour 2025-2027)

- Convention de 1 700 euros/an

- Convention à partir de 2027 après rénovation du parc éolien existant, avec calcul ajusté

Délibérations votées à l'unanimité

3- Délibération relative à l'adhésion de la commune de Vabres au Syndicat des Eaux de la Margeride Nord

Chaque commune, du Syndicat, (14) doit prendre une délibération pour valider l'intégration de la commune de Vabres.

Délibération votée.

Abstention de M. Chauvel.

4- Délibération relative à la désignation d'un avocat à l'encontre de la famille Ayrat

Venue du liquidateur, le chiffrage des biens du gérant est en cours.

Demande auprès de l'avocat de gérer la sortie du logement.

Délibération afin de mandater l'avocat en ce sens.

Délibération votée à l'unanimité

Questions diverses

-Ecole : arrivée de Mme Bigot (entretien des locaux/garde enfants)

-Venue le 25 mars de l'expert mandaté par le TA de Clermont-Ferrand, avec convocation de tous les architectes et artisans

- suite à des demandes de limitation de vitesse dans les villages, le Conseil municipal a décidé l'achat de 6 panneaux (30 km/h)

Tour de table

-demande d'un locataire de La Gare à avoir des équipements pour la cuisine.

(il s'agit d'une location non meublée)

Levée de séance à 22h15